

Notre engagement sociétal et environnemental

Rapport RSE 2023

groupe
Roset.

Pour un design écoresponsable et visionnaire

Nous sommes un fabricant français de mobilier. Notre production est installée au cœur du Bugey depuis 1860, dans un contexte naturel remarquable, où s'est enracinée notre culture de l'artisanat, du bien fait, du bon sens aussi, du respect des ressources et de l'innovation. Depuis cinq générations, prendre soin de travailler avec des matériaux de première qualité, les plus respectueux possible des personnes et de l'environnement fait partie de la philosophie du groupe et de la famille Roset. Aujourd'hui, il nous semble encore plus essentiel d'agir, et de placer les enjeux environnementaux au cœur de notre stratégie d'entreprise pour poursuivre notre croissance et notre développement dans une perspective durable, et continuer à produire de beaux meubles, conçus pour durer longtemps et de grande qualité. Une responsabilité fondamentale qui reflète notre vision, nos valeurs et nos engagements. D'ici 2030, nous visons donc à devenir un lieu de fabrication française et de création contemporaine durable, intégrant les besoins du vivant, la créativité et le beau.

Cette approche nous permet non seulement de répondre aux attentes de nos clients, de plus en plus soucieux de leurs choix, mais

aussi aux besoins actuels, sans compromettre les ressources des générations futures. En évolution perpétuelle et en recherche de solutions constantes, il nous faudra du temps, de la méthode et de la pédagogie pour y arriver, tout en développant nos outils industriels et nos savoir-faire 100% français. Mais nous sommes d'ores et déjà à l'œuvre. Mesurer nos impacts, favoriser l'économie circulaire, l'écoconception et une utilisation responsable des matières premières, former nos collaborateurs, travailler avec nos partenaires au développement de matériaux éco-conçus, améliorer continuellement le sourcing pour qu'il soit toujours plus local, optimiser les processus de production (réduction de matière et d'énergie, recours aux énergies renouvelables) ainsi que le recyclage de nos produits, sont autant d'actions mises en place pour nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour les années à venir. Cela, et notre engagement auprès d'associations et d'organisations œuvrant pour la préservation du vivant.

**Bonne lecture,
Antoine et Olivier Roset**



I UN FABRICANT FRANÇAIS DE MOBILIER 4

Depuis 160 ans, une histoire de famille
Un engagement durable au cœur du Bugey
Un réseau de distribution mondial

II LES VISAGES DU GROUPE ROSET 10

Maintenir notre production en France pour
préserver et transmettre des savoir-faire
exceptionnels
Nos métiers remarquables
Transmettre nos savoir-faire
La qualité de vie au travail, un enjeu majeur

III LE DESIGN, PORTEUR DE NOS VALEURS 18

Le design, au cœur de notre culture d'entreprise
Minimiser l'impact de nos produits à chaque
étape : notre démarche d'éco-conception
Améliorer notre sourcing
S'engager dans la Recherche et Développement
avec nos fournisseurs
Développer et promouvoir l'économie circulaire

V LA GOUVERNANCE DE LA RSE 30

Un engagement structuré et opérationnel
Les indicateurs RSE

VI FORMALISER NOS ENGAGEMENTS 32

Notre bilan carbone 2023
Accélérer nos prises de positions
Notre plan d'action en 10 points

Un fabricant français de mobilier

Depuis 160 ans, une histoire de famille



1860-1913 | Antoine et Marie-Victorine Roset (1^{ère} génération)

En 1860, Antoine Roset (1841-1893) crée une fabrique de cannes pour ombrelles au cœur du Bugey. À sa mort en 1893, son épouse Marie-Victorine reprend la tête de l'entreprise familiale.

1913-1950 | Émile Roset (2^{ème} génération)

Les modes changent, Émile reconvertit ses tours à bois pour concevoir des pieds et barreaux de chaises, puis des chaises complètes. Dès 1936, les premiers sièges tapissés en cuir sont produits.

1950-1975 | Jean Roset (3^{ème} génération)

À partir des années 1950, Jean industrialise la production et fabrique les premières collections de mobilier pour les collectivités. Dès 1965, l'entreprise naît à la création contemporaine, s'étend à l'international, s'ouvre à la clientèle privée et débute ses collaborations avec des designers. En 1973, la marque Ligne Roset est créée, ouvre son premier magasin et installe son siège social à Briord. Michel Ducaroy, crée l'icône siège-coussin Togo en 1973, vendu à 1,2 millions d'exemplaires.

1975-2020 | Michel et Pierre Roset (4^{ème} génération)

Michel et Pierre créent en 1975 la marque Cinna, et cinq filiales à l'international entre 1975 et 1982. En 1986, ils élargissent les collections aux luminaires, accessoires de décoration et tapis. En 1990, l'entreprise compte 750 employés. Entre 1995 et 2006, une campagne de travaux permet d'agrandir le site de Briord. En 2009, le premier bilan carbone de l'entreprise est réalisé.

2021 | Antoine et Olivier Roset (5^{ème} génération)

En 2021, le groupe collabore avec plus de 70 designers et connaît une croissance importante avec plus de 750 points de vente en France et dans le monde. En 2022, le groupe place les enjeux environnementaux au cœur de sa stratégie, avec la création d'un poste de responsable RSE, et engage sa digitalisation. Il obtient le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV).

Le Groupe Roset, en chiffres

3 MARQUES ÉTABLIES

ligne roset®
depuis 1860

Cinna™

ligne roset®
CONTRACT

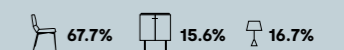


CA 2022 - 2023

120 MILLIONS
D'EUROS



→ RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Un engagement durable au cœur du Bugey



Le siège social et site de production du Groupe Roset à Briord (Ain - France)

« Le site admirable dans lequel la société Roset évolue depuis sa création nous rappelle quotidiennement nos devoirs d'écocitoyens. Nous lui devons le plus grand respect. »
Pierre Roset

Pour le Groupe Roset, le site de production au cœur du Bugey est bien plus qu'une simple localisation : c'est le berceau de son engagement en faveur du développement durable. Évoluer dans un environnement d'une telle qualité incite naturellement à le protéger. Depuis 1973, la région guide ainsi notre approche écoresponsable, d'une écologie de bon sens dès les années 1970 à une démarche écologique structurée et opérationnelle aujourd'hui, guidée par les principes qui animent la société depuis toujours : créativité, innovation et qualité.

Tout au long de notre chaîne de valeurs, nous adoptons des solutions fiables qui assurent une protection accrue des personnes et une meilleure gestion des ressources naturelles, même si cela implique un surcoût initial. Avec nos fournisseurs comme au regard de nos pratiques internes, nous appliquons une vigilance constante et une exigence rigoureuse, permettant de diminuer continuellement notre impact environnemental. En usine, nos méthodes de production sont constamment optimisées, afin d'alléger la quantité de

matières utilisées tout en maximisant leur rendement, et ainsi limiter les chutes et déchets de fabrication. Nous utilisons nos débris et poussières de bois pour alimenter une chaudière à bois qui chauffe entièrement les 45 000 m² de notre site de production de Saint-Jean-le-Vieux. Les fumées sont filtrées grâce à un électrofiltre permettant d'être bien en-deçà des valeurs limites de rejet. Le tout est contrôlé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

En reconnaissance de son engagement envers l'excellence artisanale, le Groupe Roset a reçu le label EPV (Entreprise au Patrimoine Vivant) en mars 2022.

Ce dernier atteste du haut degré de compétence des marques Ligne Roset et Cinna, renforçant la mission de préserver et de transmettre l'artisanat français.



Un réseau de distribution mondial

Ligne Roset Mumbai (Inde)



Afin de rester au plus près des attentes et des tendances, le Groupe Roset compte aujourd'hui 647 points de ventes répartis dans plus de 70 pays.



USA 6 %	Allemagne 17.5 %	Espagne 1.7 %
Irlande 1 %	Autriche et Europe de l'est 1.6 %	Italie 4.7 %
Belgique 4 %	Suisse 2 %	Grand Export 10.2 %
Scandinavie 2.4 %	UK 8%	Europe centrale et orientale 7 %
Pays Bas 3.5 %	France 30.6 %	

Les Visages du Groupe Roset





Maintenir notre production en France pour préserver et transmettre des savoir-faire exceptionnels

La culture du Groupe Roset puise sa source dans l'artisanat français. Dans nos ateliers, nos tapissiers et tapissières d'ameublement, couturiers et couturières, colleurs et colleuses, opérateurs et opératrices machines menuiserie, et les personnes en charge de la coupe et du contrôle recouvrement assurent ainsi un processus de fabrication ou la main, l'œil et la machine travaillent concert à la fabrication de meubles de très haute qualité, conçus pour durer. Malgré notre expansion, nous avons à cœur de maintenir la production de nos sièges et meubles au sein de ses cinq usines situées dans l'Ain, le Rhône et l'Isère, et ainsi préserver et transmettre nos savoir-faire et métiers.

Nos métiers remarquables

Le Groupe Roset compte aujourd'hui un effectif de 750 collaborateurs. Parmi eux, 630 possèdent des savoir-faire notables, que nous avons à cœur de préserver.

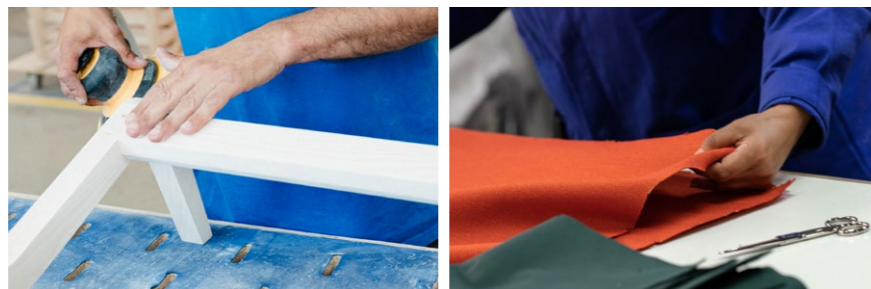
Nos collaborateurs au savoir-faire notable (hors prototypistes)



32 tapissiers.ières

95 couturiers.ères

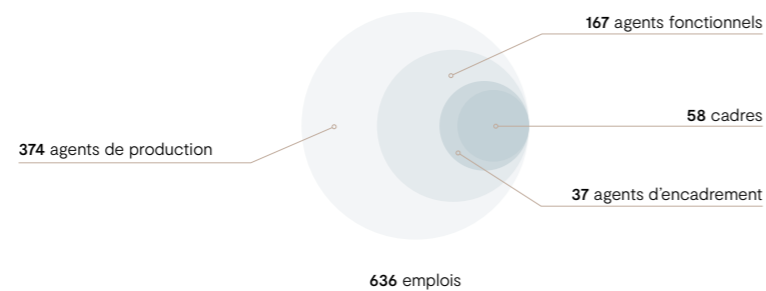
22 colleurs.euses



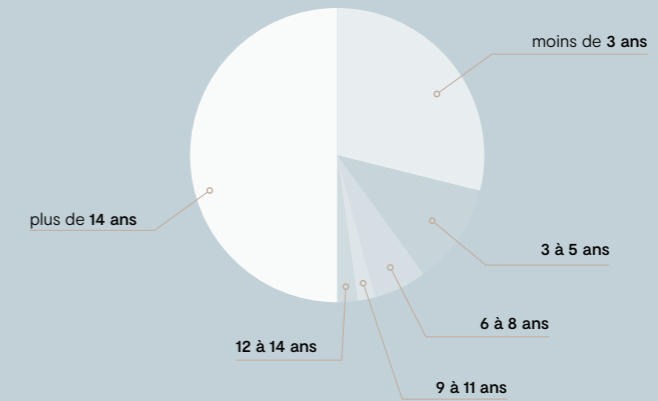
19 opérateur.rices machine menuiserie

17 opérateurs.ices coupe recouvrement et contrôle recouvrement

Répartition des employés en 2022



Répartition de l'ancienneté en décembre 2023

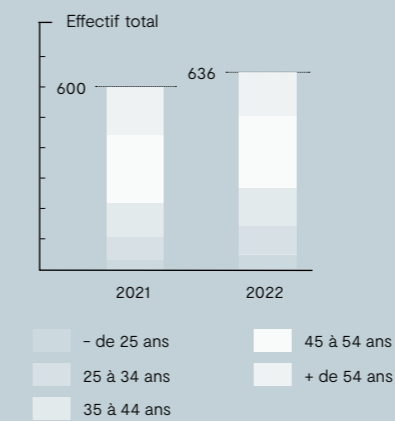


→ Décembre 2022 : 141 personnes ont + de 54 ans

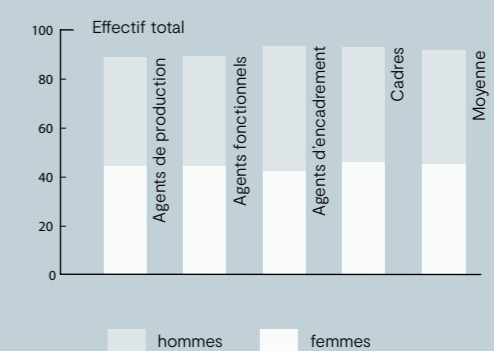
→ Décembre 2026 : + de 180 personnes partent en retraite

Une relation pérenne, de confiance entre employés et entreprise et une histoire de transmission entre femmes et hommes de toutes générations

Répartition par tranche d'âge



Age moyen par catégorie et sexe



Répartition des embauches par tranches d'âges et sexe

	Nombre de contrats
CDI	35 (22 F / 13 H)
CDD	82 (52 F / 30 H)
CDD → CDI	39

→ 28 jeunes de moins de 25 ans ont été embauchés en 2023

9 Apprentis | 16 CDD | 3 CDI

Transmettre nos savoir-faire

Préserver l'artisanat Français, en particulier les métiers de tapissier d'ameublement, est devenu un défi majeur face à la pénurie de talents dans ce domaine. Le Groupe Roset, conscient de l'importance de transmettre ces savoir-faire accumulés au fil des années, a décidé d'agir.

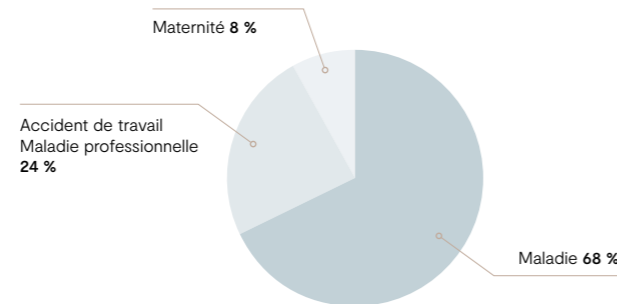
1 | Notre École de formation aux métiers de l'ameublement

En 2021, le Groupe Roset crée sa propre école de formation aux métiers de l'ameublement, un investissement incluant des outils techniques de formation de pointe, et qui surtout, garantit aux stagiaires un emploi en CDI en tant que tapissier.ère ou mécanicien.ne de couture au sein de l'entreprise. Cette initiative a permis, en 2022, de former 17 personnes aux métiers de l'ameublement sur notre site de Briord.

2 | Action HOPE

En juin 2022, sur notre site de Saint-Georges-de-Reneins, nous avons également formé un groupe de huit personnes à la couture d'ameublement, dans le cadre de l'action HOPE (Hébergement opérationnel et parcours vers l'emploi). Ce dispositif permet aux personnes avec un statut de réfugié de s'intégrer dans la société via la formation et l'emploi. Le parcours de formation de 10 mois, mené en partenariat avec l'AFPA Bourg en Bresse, OFII, Pôle Emploi, Opco2i, a ainsi permis aux stagiaires d'obtenir un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP). Six d'entre eux ont été embauchés sur notre site à la suite de cette action.

Répartition des jours d'arrêt par nature en 2022



Qualité de vie au travail, un enjeu majeur

Le Groupe Roset travaille à l'amélioration constante de la qualité de vie au travail. Nous avons à cœur de tisser une relation pérenne et de confiance entre employés et entreprise, mais aussi au sein de nos équipes, afin d'écrire une histoire de transmission entre femmes et hommes de toutes générations. De même, nous avons à cœur de garantir un environnement de travail sain à nos collaborateurs, notamment dans les ateliers. L'amélioration du bien-être au travail est structuré en quatre thèmes.

→ Thème 1 | Profiter des nouvelles technologies et des recherches en ergonomie

Les équipements sont régulièrement contrôlés par des ergonomes du travail, et modernisés pour alléger le quotidien en usine et assurer la bonne santé de nos collaborateurs. Nous avons notamment installé : des tables élévatrices, des scies équipées d'un robot de déchargement supprimant la manutention, des machines coupant automatiquement les fils des couturières, et avons investi en 2022 dans une nouvelle machine de matelassage automatique dernière génération, en complément de travail manuel de tapissage. Nous installons également des équipements permettant de diminuer la pollution sonore dans les ateliers. Depuis 2003, nous utilisons ainsi des colles aqueuses et des laques hydro, dont l'innocuité est attestée. De même, nos mousses respectent les normes internationales d'émissions de formaldéhydes.

→ Thème 2 | Veiller au bien-être de tous, par des équipements collectifs

Pour favoriser un bon équilibre vie professionnelle/personnelle, plusieurs actions et investissements ont été réalisés :
- Le Comité Social et Économique Central a financé l'achat de cinq logements de vacances mis à disposition des salariés.

- Deux jours de congés supplémentaires ont été donnés aux salariés en usine.
- En 2004, nous avons créé une crèche d'entreprise Alfa 3A, sur délégation de service public, et dont 60% des berceaux sont dédiés aux salariés.

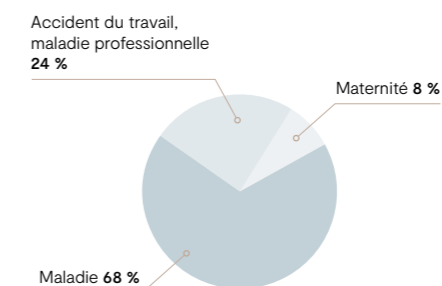
→ Thème 3 | Être à l'écoute et former nos collaborateurs

Chaque année, des formations aux bonnes postures sont dispensées. Les colis des fournisseurs ont été allégés pour faciliter leur manutention.

→ Thème 4 | Un syndicat présent et transparent

Le Comité Social et Économique d'entreprise et les délégués syndicaux se réunissent tous les mois pour assurer le dialogue social au sein de l'entreprise. Ces instances représentatives sont transparentes sur les évolutions du Groupe Roset et à l'écoute des nouvelles demandes des collaborateurs, comme par exemple, pour les personnels des supports, la possibilité de bénéficier d'un jour de télétravail par semaine.

Répartition des jours d'arrêt par nature en 2022



Evolution du nombre d'accident du travail de 2021 à 2022

	2021	2022
Nombre d'accidents du travail	37	37
Dont nombre d'accidents du travail avec arrêt	9	7

Le design, porteur de nos valeurs



Le design, au cœur de notre culture d'entreprise

Aujourd'hui, le Groupe Roset collabore avec près de 70 designers et créateurs, français et internationaux, au sein de ses trois marques, Cinna, Ligne Roset et Ligne Roset Contract. Ils partagent et portent haut nos valeurs de créativité, d'artisanat et d'innovation, à travers leurs dessins, leur implication dans les processus de conception des modèles, et le regard original et singulier qu'ils portent sur nos savoir-faire et sur le monde, pour imaginer de beaux meubles, fonctionnels, et durables à tous les sens du terme. Certains ont d'ailleurs imaginé des icônes avec nous, à l'instar du siège-coussin Togo, un modèle phare de nos collections, dessiné par Michel Ducaroy en 1973, vendu à 1,2 millions d'exemplaires. Un meuble extraordinairement contemporain, traversant les époques et les modes, ayant aujourd'hui acquis une valeur patrimoniale, tant sur le plan culturel qu' économique. Et autour duquel nous avons d'ailleurs conçu le programme d'économie circulaire RE (voir p.28). C'est aussi la raison pour laquelle nous avons choisi de rééditer des pièces iconiques de créateurs français visionnaires comme Pierre Paulin et Pierre Guariche.



Le concours Cinna

Nous avons créé le concours de design Cinna pour encourager la jeune création, et réfléchir avec la nouvelle génération aux usages et aux meubles de demain.

En 2023, pour la 16^e édition, sur le thème « Le home office sous contrainte carbone », les candidats étaient invités à réfléchir à une pratique en fort développement : le travail à la maison. Un sujet très important après le COVID. Comment en repenser les usages, les configurations avec quels mobiliers et objets, conçus avec les contraintes suivantes : imaginer des solutions éco-conçues, intégrant des notions fortes liées à la notion de responsabilités sociales et environnementales, telles que le recours à des matériaux respectueux de l'environnement (recyclés, recyclables, ou nouveaux), mais aussi des circuits courts de fabrication. Ce, afin de garantir un design économique, durable et responsable.

Le sujet a provoqué de l'enthousiasme et nous avons reçus de nombreux dossiers extrêmement pertinents et intéressants.

Des designers impliqués dans l'éco-conception

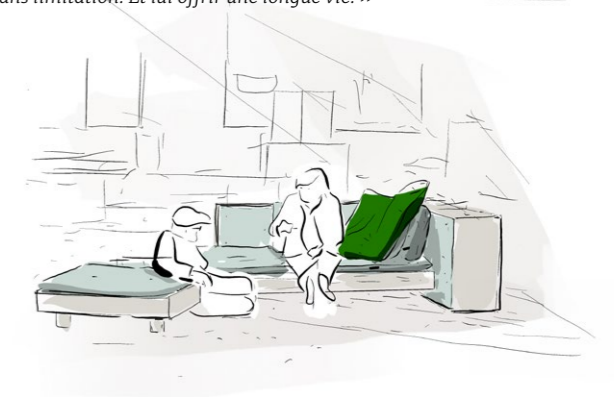
Les designers avec lesquels nous collaborons, particulièrement conscient des enjeux environnementaux actuels à venir, s'impliquent pleinement dans le processus de conception des meubles, aux côtés de notre bureau d'étude et de nos artisans. Parce que le design, ce n'est pas qu'une histoire de belles formes. La durabilité, au sens large, est une condition essentielle de la création d'un meuble. Prendre le temps de faire, anticiper les évolutions des usages, offrir un degré de personnalisation

suffisant et un service dans le temps, même des décennies après, veiller à la qualité des matériaux et de la fabrication, tout en favorisant la convivialité, l'échange, l'évolutivité et la modularité, et, évidemment, le confort sont autant de principes qui en guident la conception. Les designers Erwan Bouroullec, qui signe le nouveau canapé Kobold pour Cinna, et Sebastian Herkner, auteur du nouveau canapé Noka pour Ligne Roset témoignent.



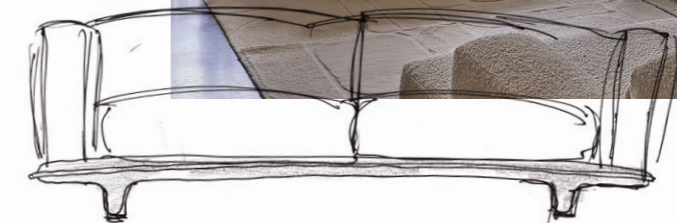
Erwan Bouroullec, designer du canapé Kobold (Cinna)

« Il est essentiel d'anticiper l'entretien et la fin du cycle de vie d'un meuble, en faisant en sorte que chaque composant, chaque matériau puisse être séparé. Un aspect sur lequel nous avons énormément travaillé au cours de la conception du canapé du Kobold. D'abord pour faciliter le recyclage, mais aussi le nettoyage. Un point important pour moi, car pouvoir nettoyer son canapé, c'est aussi pouvoir y faire tout ce que l'on veut sans limitation. Et lui offrir une longue vie. »



Sebastian Herkner, designer du canapé Noka (Ligne Roset)

« Nous avons pris des habitudes de consommation qui sont un non-sens total. Aujourd'hui, en un clic, vous achetez un produit (souvent mal conçu), fabriqué à l'autre bout du monde, dans des conditions écologiques et sociales probablement douteuses, qui arrive chez vous deux jours plus tard, et que vous jetterez dans un an. La qualité, ça prend du temps, et ça dure longtemps. Il faut aussi voir les meubles comme un investissement alternatif, quelque chose qui dure, comme une œuvre d'art. En mieux même ! Parce qu'on peut personnaliser son œuvre ! Et puis c'est aussi une question de responsabilité. Le design, et encore plus aujourd'hui, ce n'est pas seulement une question d'harmonie des formes, de beauté ou de fonctionnalité. Le design c'est aussi des matériaux et des ressources, qui ne sont pas inépuisables. Pour moi c'est important de se demander d'où provient le matériau, la manière dont sont gérées les ressources. Est-ce que je peux réparer mon meuble ? Le recycler ? Est-ce que le transport sera assuré dans de bonnes conditions environnementales et humaines ? »





Minimiser l'impact environnemental de nos produits à chaque étape : notre démarche d'éco-conception

L'un des objectifs essentiels de notre stratégie RSE est l'éco-conception et la Recherche & Développement en faveur de solutions toujours plus durables. Cette approche vise à identifier les enjeux environnementaux tout au long du cycle de vie du produit, afin de minimiser l'impact environnemental lors de la fabrication, et maximiser la durée de vie de ceux-ci.

Former nos équipes

Nous concevons déjà des produits durables dans le temps mais nous souhaitons proposer une structure pour travailler autour de l'éco-conception à nos équipes internes.

Nous travaillons avec des acteurs experts de l'Analyse de cycle de vie (ACV), dont le bureau d'études Eco-Impact et l'ADEME, et formons nos équipes (bureaux d'études et achats) aux enjeux et méthodes d'éco-conception. Il est important qu'elles disposent des outils indispensables à la prise de décision lors de la conception durable des produits.

Pour nos produits existants
> Nous réalisons des ACV complètes de nos produits afin d'établir, prioriser et mettre en œuvre les bons axes d'amélioration.

Pour nos nouveaux produits
> Les éco-concevoir dès leur mise sur le marché.

Améliorer notre sourcing

Nous travaillons à l'amélioration constante de notre démarche et du sourcing des matières que nous utilisons lors de la fabrication de nos produits, tant sur le plan de leur traçabilité et de leur provenance que de leurs qualités intrinsèques de résistance et de performance.

L'institut technologique Forêts, Cellulose, Bois et Ameublement (FCBA) nous accompagne sur des tests de résistance (particulièrement pour les collectivités) et nous fournit des recommandations

améliorer la durabilité et la conception de nos produits. Il est garant de la qualité de nos produits et de l'innocuité des matières premières utilisées autant pour nos collaborateurs que nos consommateurs.

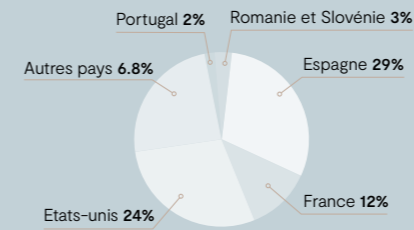


Nos familles de matériaux

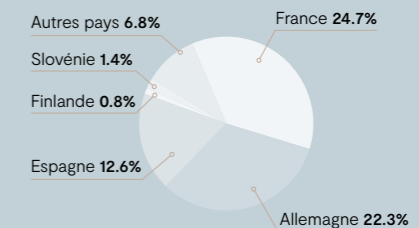
→ MENUISERIE BOIS

Les bois que nous utilisons proviennent de sources variées. La majorité de nos bois sont travaillés directement dans nos usines. Ceux-là sont tous issus de forêts durablement gérées. Les reste des bois, livrés déjà travaillés ne sont pas tous certifiés. Nous travaillons encore à améliorer ce sourcing.

Aujourd'hui, les panneaux agglomérés ou mediums respectent les normes internationales d'émissions de formaldéhyde. Les déchets bois sont triés, revalorisés et optimisés : 100% des déchets bois sont utilisés pour chauffer nos usines.



Bois destiné à la fabrication des sièges

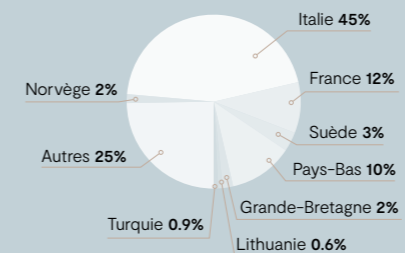


Bois destiné à la fabrication des meubles

→ TEXTILES ET CUIRS

Les textiles et cuirs qui tapissent nos meubles proviennent de fournisseurs européens engagés. Nos principaux fournisseurs de textiles : Alcantara (Italie) et Kvadrat (Danemark).

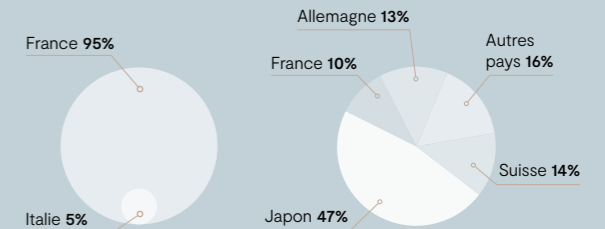
Les découpes de cuir et textiles sont optimisées grâce à des logiciels permettant la minimisation des chutes de production. Toutes nos chutes sont revalorisées dans d'autres industries du textile et du cuir, mais aussi en interne, pour la fabrication, par exemple, des tote bags remis aux nouveaux arrivants.



Origine des cuirs et textiles

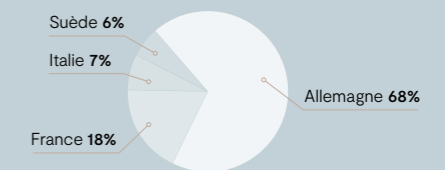
→ COLLES ET LAQUES

Depuis 2003, nous utilisons des colles acqueuses et des laques hydro moins polluantes. L'innocuité de ces produits protège les conditions de travail en atelier et l'environnement de vie de nos clients.



Origine des colles pour la fabrication des sièges

Origine des colles pour la fabrication des meubles

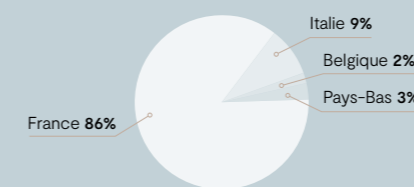


Origine des laques et vernis

→ MOUSSES

Nos mousses polyuréthane sont contrôlées par CertiPUR™. Ce programme garantit, entre autres, la non-utilisation (ou à des seuils très faibles) de métaux lourds dans la composition des mousses, et l'absence de rejets toxiques.

Nous travaillons actuellement au développement de mousses végétales et biodégradables, pour un impact environnemental inférieur aux mousses polyuréthanes.



Origine des mousses

→ OUATES

Notre ouate est à 100% d'origine française. Nous travaillons avec deux fournisseurs principaux.


Le premier (21%) produit une ouate composée à 75% de fibres obtenues à partir du recyclage de bouteilles, et de 25% de fibre bi-composants issue de source vierge.

Le second (79%) nous fournit une ouate certifiée OEKOTEX STANDARD 100, qui garantit la production de matières ou de produits finis dépourvus de substances toxiques.

S'engager dans la R&D avec nos fournisseurs

Nous nous engageons auprès de nos fournisseurs dans des projets de Recherche et Développement, afin de mettre au point des matériaux toujours plus respectueux de l'environnement et de la santé, issus du recyclage et recyclables, mais aussi bio-sourcés et biodégradables.

Mousses

GROUPE ROSET X  CARPENTER

Nous nous engageons aux côtés de notre fournisseur de mousse Carpenter pour le développement et l'utilisation de mousses produites avec une part croissante d'énergie issue de la biomasse, en lieu et place des énergies fossiles.

Notre objectif : réduire l'impact carbone global de la mousse polyuréthane, tout en préservant la qualité et la durée de vie actuelle.

Nos engagements :

- > Labelliser notre usine pour utiliser la mousse et assurer une traçabilité complète de la mousse biomasse (septembre 2024).
- > Améliorer l'apport de biomasse dans la production de mousse (jusqu'à 50%, contre 20% en moyenne aujourd'hui).



Textiles et cuirs



GROUPE ROSET X ALCANTARA

Avec Alcantara, l'un de nos principaux fournisseurs de textile d'ameublement, nous travaillons à la mise au point d'un tissu en RPET et d'un Alcantara sur-cyclé. Notre objectif : remplacer tous nos tissus Alcantara par ces matériaux recyclés ou sur-cyclés dans notre collection. Une amélioration significative pour nous.

> **Velours recyclé** : Nous travaillons à produire un velours issu à 100% de déchets plastiques post consommation. Dans ce contexte, les déchets plastiques sont sélectionnés mécaniquement, nettoyés et regranulés afin de réintégrer la chaîne de production.

> **Tissu sur-cyclé** : Nous travaillons également à la mise au point d'un Alcantara sur-cyclé, issu de la collecte du tissu post consommation, qui est ensuite réintroduit dans le processus de fabrication, pour en faire un « nouveau » tissu, plus vertueux, dont la composition est la suivante : 100 % fibre recyclée + substrat = 70% de matière recyclée.

GROUPE ROSET X



MycoWorks est une entreprise spécialisée dans la recherche et développement de biotechnologies pour la production de bio-matériaux destinés à l'univers du luxe, dont le Reishi™, un matériau littéralement cultivé à partir du système racinaire d'un champignon reishi (le mycelium) puis tanné, semblable au cuir, au toucher doux, aux propriétés mécaniques performantes, solide, durable, et à l'impact environnemental faible. En garantissant l'achat d'un volume fixe important de Reishi™ à MycoWorks, avec pour objectif d'introduire ce matériau dans ses collections (dont le siège Togo), le groupe Roset s'engage pour la recherche de matériaux alternatifs et innovants, et une industrie soutenable du mobilier haut de gamme.



« Nous attendons depuis des années un matériau naturel et durable qui réponde à nos normes de qualité et aux attentes de nos clients. Notre partenariat avec MycoWorks renforce notre engagement en faveur du développement éthique et durable, avec le très haut niveau de qualité pour lequel le Groupe Roset est connu. En nous appuyant sur l'innovation, il nous offre aussi l'opportunité de redéfinir l'héritage du design Made in France », explique Antoine Roset, directeur général de Ligne Roset.

Développer et promouvoir l'économie circulaire

En interne et en externe, au travers du développement de partenariats vertueux, nous nous engageons pour le développement et la promotion de l'économie circulaire, un autre axe essentiel de notre stratégie environnementale.

Récupérer, restaurer, reconditionner, recycler

Togo : le programme RE

Dessiné en 1973 par le designer Michel Ducaroy, le siège-coussin Togo (vendu à 1,2 millions d'exemplaires depuis sa création) est devenu une icône du design, dont la longévité, la qualité de conception et de fabrication n'est plus à démontrer. Nous avons ainsi mis en place le programme RE, pour Récupération, Restauration, et Reconditionnement. L'ensemble de ce processus reflète notre engagement à prolonger la durée de vie du mobilier tout en adoptant des pratiques responsables, dans le respect de notre environnement et de nos valeurs d'entreprise. Ainsi, chaque canapé ou fauteuil récupéré sera soit entièrement recyclé en partenariat avec EcoMaison, soit reconditionné avec le savoir-faire de la marque, permettant d'obtenir une garantie fabricant de 24 mois et d'être proposé à un prix réduit sur cette plateforme dédiée.



ligne roset (re)*

(RE)CUPÉRATION Chaque article récupéré est minutieusement examiné dans un atelier dédié au sein de notre usine de production à Briord. Un diagnostic précis est effectué pour évaluer l'état du produit et décider des éléments à recycler et de ceux pouvant être conservés pour le re-tapissage ultérieur.

(RE)STAURATION Les articles sélectionnés pour être rénovés bénéficient d'un re-tapissage avec un tissu neuf en fibre PET recyclé de la marque Kvadrat. Ce processus respecte scrupuleusement le savoir-faire de Ligne Roset et est accompagné d'une garantie de 2 ans. Le choix du textile issu de fibres en PET recyclé, s'inscrit pleinement dans notre engagement en faveur du zéro déchet et de l'économie circulaire.

(RE)CONDITIONNEMENT Chaque article restauré est photographié sur place et listé sur notre site de vente à un prix compétitif (équivalent à 40% du prix du produit neuf). Chaque pièce est soigneusement emballée pour une livraison rapide par transporteur express, favorisant ainsi un cycle de distribution court, limitant l'empreinte carbone.

→ L'ensemble de ce processus reflète notre engagement à prolonger la durée de vie du mobilier tout en adoptant des pratiques responsables, de la récupération à la restauration et au conditionnement, dans le respect de notre environnement et de nos valeurs d'entreprise.

Quantité de mousses sauvagée grâce au reconditionnement du siège Togo

						Total
Quantité de pièces recyclées	8	5	7	6	3	29
Mousse sauvagée (en kg)	44 kg	15 kg	63 kg	75 kg	27 kg	224kg de mousse sur-cyclée = 224kg de mousse vierge évitée

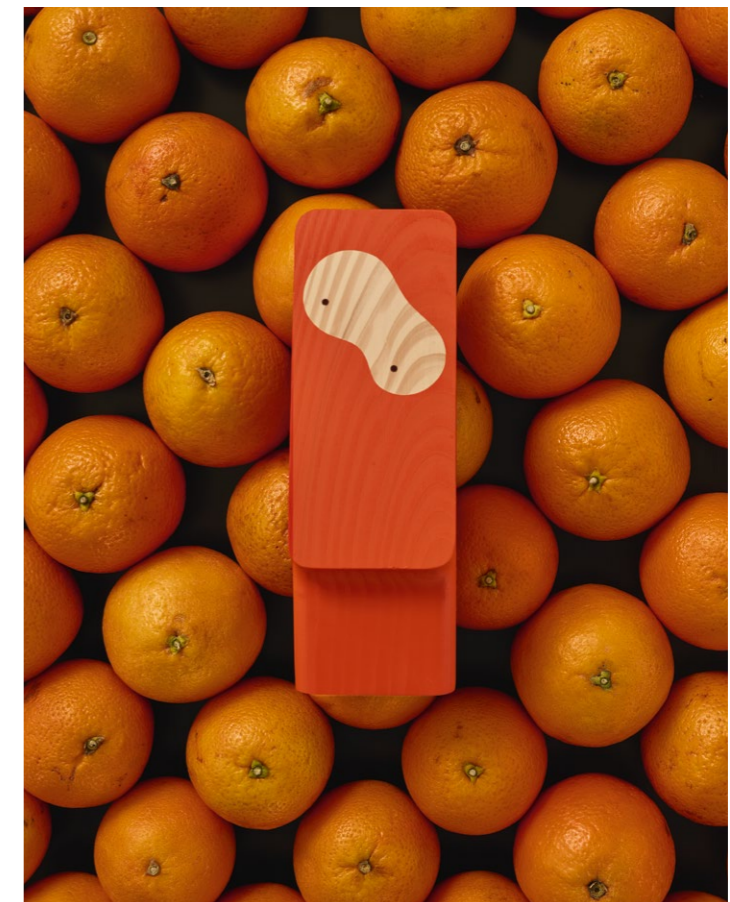
Développer des partenariats vertueux

Il nous paraît clé que tous les consommateurs, les marques et les services adaptés à la seconde main unissent leurs forces pour promouvoir une consommation plus responsable. Dans cette optique, nous développons des partenariats vertueux avec des acteurs locaux de la seconde main et du réemploi.

CINNA x atelier e/maüs

Atelier EMMAÜS est une menuiserie-école coopérative, durable et solidaire, qui édite également des objets imaginés par designers engagés, fabriqués par les artisans apprenants en réinsertion de l'Atelier, dans des matériaux de récupération sur-cyclés.

Cinna s'associe à son action, et co-édite Kazuko, une série de statuettes imaginées par la designer Ionna Vautrin, co-signées par l'artisan-apprenant qui les a fabriquées, et distribuées dans le réseau de magasins de la marque.



Gouvernance de la RSE

Un engagement structuré et opérationnel

Notre engagement en faveur de la RSE est structuré et opérationnel. Nous avons créé en 2021 un poste de responsable RSE puis en 2024 un post de responsable HSE.

En lien avec la direction générale du groupe, notre responsable Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), et les organismes externes qui nous accompagnent (ADEME, CEC, Ameublement Français, ACT, ECO IMPACT, etc.), ainsi que notre responsable RSE, assurent la structuration des différents volets de notre politique RSE, et le pilotage des projets déployés dans le cadre de notre stratégie environnementale.

Leurs principales missions consistent à :

- Structurer de la RSE et prioriser des actions à mener sur site (énergies et équipements),

- Assurer la conformité réglementaire,
- Superviser la réalisation du bilan carbone annuel, des analyses d'impact, et des certifications
- Être l'interface avec les organismes d'accompagnement et de contrôle externes
- Effectuer une veille (réglementaire, scientifique, écologique, etc.)
- Mener des actions de sensibilisation en interne (au travers d'ateliers), et en externe, auprès de nos partenaires, prestataires (transporteurs, magasins, etc.) et fournisseurs.

Les indicateurs RSE

De gouvernance

→ (Ci-dessus)

Sociaux

→ voir p. 15

Environnementaux

→ **BEGES** - [voir le rapport ici](#)

→ **Feuille de route CEC** - [voir la feuille de route ici](#)

→ **Part de production en France** - 83 % des produits que nous mettons sur le marché sont fabriqués dans nos usines françaises à Briord (siège social), Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Rambert-en-Bugey, Saint-Georges-de-Reneins et Bourgoin-Jallieu.

→ **Notation ÉCOVADIS** - voir p.33



Formaliser nos engagements

Le Groupe Roset se dote d'outils et s'entoure d'experts pour mener de manière encore plus efficace et structurée sa démarche environnementale, et réduire significativement ses impacts environnementaux. Depuis notre dernier rapport, nous concrétisons nos engagements, avec un suivi carbone annuel et la mise en place de notre nouvelle stratégie RSE.



Notre bilan carbone 2023

Le BEGES (ou bilan carbone) permet d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère sur une année, par toutes les activités et flux de l'entreprise, de manière directe ou indirecte. Elle est traduite en « tonnes équivalent CO₂ » (tCO₂e). C'est l'un des indicateurs d'impact les plus connus, et un outil clé pour comprendre notre impact environnemental et nous permettre d'identifier les postes d'émissions où la contrainte carbone est la plus forte, afin d'orienter sur ces derniers les stratégies de réduction des émissions du Groupe.

Notre méthodologie de calcul

Depuis notre bilan carbone de 2021, nous améliorons notre méthodologie de calcul. D'abord partis sur des extrapolations de données, nous arrivons désormais à préciser nos données initiales pour pouvoir les implémenter dans notre bilan :

- 1. **Données énergie** > plus de précision sur nos consommations énergétiques grâce à une plateforme de suivi de consommation réelle mensuelle
- 2. **Données achats de matières premières** > plus de précision dans nos systèmes d'information, permettant moins d'extrapolation sur les typologies et poids de matériaux intrants
- 3. **Données filiales** > ajout des données terrain de nos filiales commerciales : bureaux, consommations énergétique, gestion des déchets, etc.

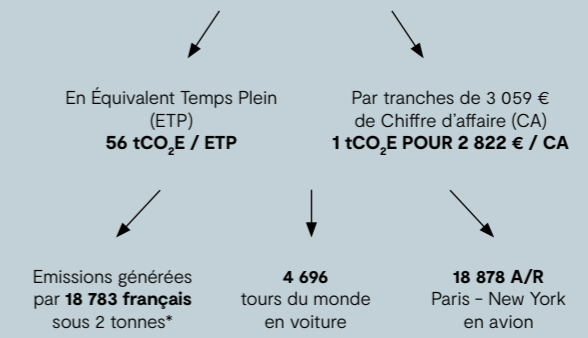
Le bilan carbone se présente en 3 grandes catégories appelées « Scopes », qui déterminent le périmètre des émissions de GES d'une organisation :

- **Scope 1** : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe, etc.) de ressources possédées ou contrôlées par la structure
- **Scope 2** : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité
- **Scope 3** : somme de toutes les autres émissions indirectes (de la chaîne logistique, transport des biens et des personnes)

→ Pour aller plus loin, nous avons également extrapolé les données énergie de nos magasins intégrés exclusifs et non-exclusifs. Ces données seront amenées à être précisées dans notre prochain bilan.

Notre bilan carbone

Total bilan carbone, niveau groupe (filiales incluses) Scopes 1, 2 et 3
37 566 tCO₂E (SCOPE 1,2,3)



→ **BON À SAVOIR** Les objectifs Accords de Paris : Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) devraient atteindre leur point culminant en 2025 au plus tard, puis décroître de 43% d'ici 2030. À plus long terme, il s'agirait de parvenir à un monde neutre en carbone d'ici 2050.

* Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, voir 2°C, d'ici 2050, il faudrait atteindre des émissions personnelles annuelles de 2 tonnes maximum. Ici, cela représenterait donc les émissions annuelles de 18 783 français en 2050, si les objectifs sont atteints.

Une cartographie des flux de l'entreprise qui génèrent des émissions de Gaz à Effet de Serre

Top 10 des émissions



Scope 1	Scope 2	Scope 3
émissions directes générées par l'ensemble des sources d'émissions contrôlées par le Groupe	émissions indirectes liées à la production d'énergie achetée à l'extérieur du Groupe	Toutes les autres émissions indirectes liées au cycle de vie du produit
9 767	109	30 948

La Convention des entreprises pour le climat (CEC)

La CEC est une association d'intérêt général dont la vocation est d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour les décideurs économiques. Son objectif : « Rendre irrésistible la transition de l'économie extractive vers une économie régénérative d'ici 2030 ». Résolument orientée vers l'action, l'association CEC équipe, informe et engage les décideurs économiques ainsi que leurs écosystèmes à opérer des transformations systémiques cohérentes avec l'urgence écologique. Son action est basée sur le principe de l'économie régénérative. Cette dernière dépasse la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et vise à régénérer les ressources et les écosystèmes par une coopération élargie. Le Groupe Roset, adopte ce modèle dans le but afin d'avoir un impact positif : réparer, restaurer et régénérer les conditions du vivant.

Notre participation à la CEC

Notre participation à la CEC en tant qu'individus et en tant qu'entreprise nous a fait prendre conscience des effets irréversibles des modes de vie sur le système Terre. Nous nous devons de réduire nos impacts à un seuil incompressible et de proposer de nouvelles possibilités. Malgré la complexité que ce changement implique, il va de notre responsabilité envers toutes nos parties prenantes d'engager des moyens financiers, humains, de développement et de restructuration dans le but d'intégrer les limites du vivant au cœur de nos processus. Nous avons ainsi réalisé une feuille de route accessible publiquement sur le site de la CEC, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'entreprise (voir indicateurs RSE p.29).

Objectif 2030

D'ici 2030, nous visons à devenir un lieu de fabrication française et création contemporaine durable, intégrant les besoins du vivant, la créativité et le beau. Les principaux axes de cette transformation incluent : une évaluation de l'impact de nos produits, une utilisation responsable des ressources naturelles, une gestion optimisée de nos besoins en matières premières, le réemploi des matériaux, l'amélioration des processus de production (réduction de matière et d'énergie, recours aux énergies renouvelables), la recherche de nouvelle matières premières à travers la Recherche et Développement, et un sourcing de plus en plus local. Nous nous engageons également auprès d'associations et d'organisations œuvrant pour la préservation du vivant, et nous nous efforçons de transmettre cette vision de manière transversale dans toutes nos unités opérationnelles, afin de modifier en profondeur la mission de l'entreprise.



La convention du climat pour les entreprises (CEC) en bref

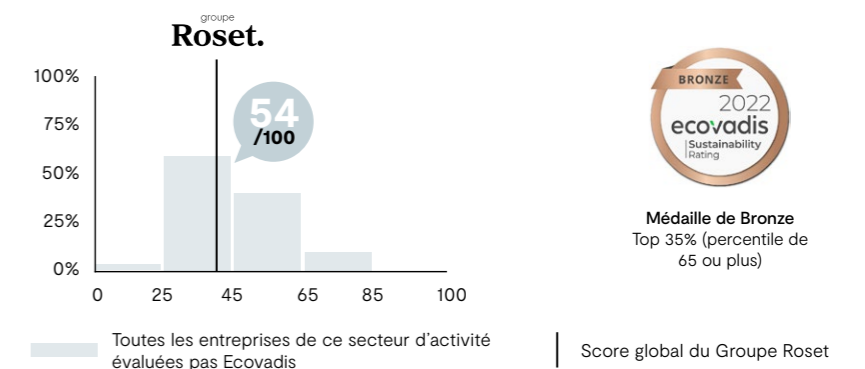
- 151 entreprises et institutions du territoire
- 1 an de parcours CEC Bassin Lyonnais
- CEC = catalyse l'intelligence collective des dirigeants pour co-construire l'économie régénérative
- 300 dirigeants et planet champions
- 1 feuille de route à l'issue de ce parcours
- Monter les curseurs au maximum autour de la régénération

La notation EcoVadis

Depuis 2022, nous améliorons nos démarches et formalisons nos engagements, notamment à travers l'obtention de certifications. Un point d'étape clé pour accélérer nos prises de position sur les différents engagements. Nous avons ainsi obtenu la note de 54/100 (Médaille de bronze) lors de notre évaluation ÉcoVadis.

La notation EcoVadis est un service d'évaluation complet de la Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE). Elle s'intéresse à tous les enjeux non financiers de l'entreprise, notamment aux conséquences dans les catégories suivantes : environnement, social et droits de l'Homme, éthique et achats responsables. > Chaque entreprise est évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité. Les évaluations fondées sur des preuves sont comprises entre 0 et 100. > Les médailles sont attribuées selon le rang percentile d'une entreprise, calculé au moment de la publication de la fiche

d'évaluation. Il compare les performances d'une entreprise avec celles de toutes les entreprises évaluées dans notre base de données au cours des 12 derniers mois. Le rang percentile est calculé pour l'ensemble des entreprises de tous les secteurs d'activité confondus. > Les entreprises font ainsi appel à EcoVadis pour s'évaluer, se comparer et encourager leurs partenaires et fournisseurs à participer. À ce jour, EcoVadis a évalué plus de 75 000 partenaires commerciaux dans le monde et participe ainsi à la réduction des risques, à créer un impact positif sur l'environnement, à favoriser la transparence et à stimuler l'innovation.



Les certifications que nous visons actuellement

→ Société à mission

La qualité de « Société à mission » est attribuée aux entreprises qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte. Au-delà de la seule recherche du profit, la Société à mission se donne pour objectif de contribuer positivement à la société ou à l'environnement.

→ ISO 14001

La norme ISO 14001 définit un ensemble de règles et un cadre normatif d'intégration des préoccupations environnementales dans le système de management des entreprises, permettant de concilier impératifs de fonctionnement et maîtrise des impacts sur l'environnement.

Notre démarche ACT

Nous avons lancé une démarche Accelerate Climate Transition Step by Step (ACT Pas à pas), pour valider et labelliser notre stratégie de décarbonation. Cela nous permettra de prioriser nos actions et mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs d'émission.

Qu'est-ce que l'initiative ACT ?

Créée en 2015 par l'ADEME, le CDP et la World Benchmarking Alliance, ACT est une initiative

internationale qui a pour mission d'accompagner les entreprises dans la création et l'évaluation de leur plan de transition pour qu'ils soient crédibles et cohérents avec les accords de Paris. Elle fournit des méthodologies alignées sur les trajectoires bas carbone, servant de cadre de pilotage aux stratégies de décarbonation des entreprises.

→ Pour aller plus loin : actinitiative.org

Notre plan d'action en 10 points

Ces premiers points, non-exhaustifs, sont détaillés dans notre feuille de route stratégique chiffrée (voir Indicateurs RSE p.29). Cette démarche a pour but d'être constamment challengée et d'évoluer pour pousser toujours plus loin notre engagement en tant qu'entreprise.

1 ECO-CONCEPTION ET R&D

Démarrer une analyse du circuit de nos déchets pour chercher à les ré-introduire dans notre système de production ou dans l'écosystème local.

Proposer un fond de R&D sur des investissements matières ou énergie.

Proposer de nouvelles offres à nos clients professionnels (réparation) comme aux particuliers (garantie d'entretien, ...).

2 ANALYSES D'IMPACT DE NOS PRODUITS ET PROJETS

Démarrer les analyses d'impact (ACV) produit pour nous permettre d'identifier les enjeux clés d'éco-conception (d'abord sur nos nouveaux produits et ensuite sur l'existant).

3 TENDRE VERS 100% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Améliorations des surfaces «inertes».

Renoncer aux énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

4 DÉVELOPPER UN SOURCING VERTUEUX

Rédiger une charte de distribution Roset et renoncer aux clients n'y adhérant pas.

Renoncer aux fournisseurs situés à plus de 1 500 km de nos usines.

Renoncer aux matériaux n'intégrant pas les limites du vivant, ne correspondant pas à nos critères.

Renoncer aux fournisseurs ne partageant pas nos engagements.

Écrire une charte d'achats responsables.

5 FAVORISER LES COLLABORATIONS ET PARTENARIATS EN COHÉRENCE AVEC NOS OBJECTIFS

Accompagner la seconde vie des produits en B2C (rotation de stocks morts, invendus, etc.), notamment à travers le développement de partenariats (Offre de réparation avec Atelier Emmaüs, etc.).

Mettre en place le mécénat de compétences en interne avec les équipes RH.

6 RÉALISER UN SUIVI CARBONE PRÉCIS EN LIEN AVEC DES OBJECTIFS QUANTIFIÉS

Lancement de la démarche de décarbonation « ACT Pas à Pas », afin d'établir des objectifs quantifiés pour atteindre les objectifs des Accords de Paris.

7 REPORTING ET SUIVI CONTINU DES INDICATEURS RSE

Informers les distributeurs (rapports) et les consommateurs (magazines et catalogues) de notre engagement.

Créer un réseau d'ambassadeurs et un groupe de travail internes autour du plan d'action RSE.

Mettre en place le processus de reporting extra-financier, copiloté par la RSE et la finance.

8 SENSIBILISATION ET FORMATION INTERNE

Impliquer les collaborateurs au travers d'événements d'entreprise ou extra-entreprise, animés par des acteurs engagés.

Communiquer et sensibiliser en interne et en externe aux enjeux liés au développement durable, au régénératif, etc.

9 COLLABORER ET COOPÉRER AVEC DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Coopérer avec le syndicat l'Ameublement Français ou notre éco-organisme Ecomaison sur les offres d'accompagnement, et les challenger.

Mettre en place un Think-Tank de coopération des acteurs locaux de notre industrie.

10 AMÉLIORER LES SOLUTIONS DE TRANSPORT INTERNES ET EXTERNES

Analyser les solutions de transport vert (intrants et sortants) et proposer une charte de transport en impliquant les prestataires dans son écriture.



groupe
Roset.